



## Pret relais impossible à rembourser

Par **maryse29**, le **03/03/2009** à **14:05**

j'ai souscrit un pret relais pour l'acquisition d'une résidence principale  
ma précédente maison n'est pas vendue et l'échéance du pret relais arrive à son terme fin  
mars je précise qu'il n'y a pas d'hypothèque sur cette maison  
que va t il se passer  
la banque va t elle saisir la première maison?  
et si le produit de la vente ne couvre pas la totalité du prêt peut on m'expulser de ma  
résidence actuelle (j'ai un enfant de 14 ans)

je suis détruite par cette histoire dans laquelle j'entraîne un enfant qui n'a rien demandé  
qui peut m'aider?  
d'avance merci